



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de l'acte d'engagement

☐ Objet du marché public

Démolition d'un hangar et de sanitaires au port de Dégrad-des-Cannes – PT-02-26

☐ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

☒ à l'ensemble du marché public

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- ☒ Le Détail du Prix Global et Forfaitaire (DGPF), Annexe n°1 de l'ATTRI1.....
- ☒ Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), Annexe n°2 de l'ATTRI1.....
- ☒ CCP n°PT-02-26.....
- ☒ le Programme, Annexe n°1 du CCP n°PT-02-26
- ☒ CCAG Travaux approuvé par l'arrêté du 30/03/2021
- ☐ Autres :

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

☒ Aux prix indiqués :

- Pour une première partie des missions et travaux du marché rémunérée via le détail global du prix forfaitaire DGPF dans l'annexe n°1 du présent document,
- Pour une seconde partie, à bons de commande, en application des quantités réellement exécutés multipliées par les prix du Bordereau de Prix Unitaires (BPU) dans l'annexe n°2 du présent document.

Le montant minimum de la somme des bons de commande pour toute la durée du marché est de : **5 000,00 €**

Le montant maximum de la somme des bons de commande pour toute la durée du marché est de : **100 000,00 €**

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☐ Oui

B5 - Durée d'exécution du marché public

Les délais maximums pour la durée du marché de travaux sont de :

- 1 mois de préparation,
- 4 mois de réalisation de travaux.

Néanmoins, si le soumissionnaire souhaite s'engager sur une réduction de ces derniers, il faut qu'il renseigne les lignes ci-dessous :

La durée de la période de préparation est desemaines ou jours calendaires et débute à compter de la notification du marché.

La durée d'exécution du marché public est de semaines ou jours calendaires à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

☐ la date de notification du marché public ;

☒ la date de notification de l'ordre de service ;

☐ la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Si les délais ne sont pas renseignés par le candidat à l'article ad hoc de l'ATTRI1, les délais plafonds seront retenus pour l'analyse des offres et pour le suivi de chantier.

Le marché public est reconductible :
(Cocher la case correspondante.)

☒ Non

☐ Oui

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur

**Grand Port Maritime de la Guyane
Port de Dégrad-des-Cannes
RN 3
97354 REMIRE/MONTJOLY**

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

Monsieur Stéphane TANT, Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Guyane

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

publication_mp@portdeguyane.fr

Sébastien TAVIOT, Responsable du Pôle Technique
Tel : +594 594 29 86 97 – s.taviot@portdeguyane.fr

Richard VANCON, chargé d'opérations au Pôle Technique
Tel : +594 594 29 67 10 – r.vancon@portdeguyane.fr
Tel : +594 694 38 04 95

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Le Pôle Finances du Grand Port Maritime de la Guyane
Port de Dégrad-des-Cannes
RN 3
97354 REMIRE-MONTJOLY
Tel: +594 29 86 84
r.joseph@portdeguyane.fr
et
Monsieur L'Agent Comptable du Grand Port Maritime de la Guyane

■ Imputation budgétaire : **TECH**

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)